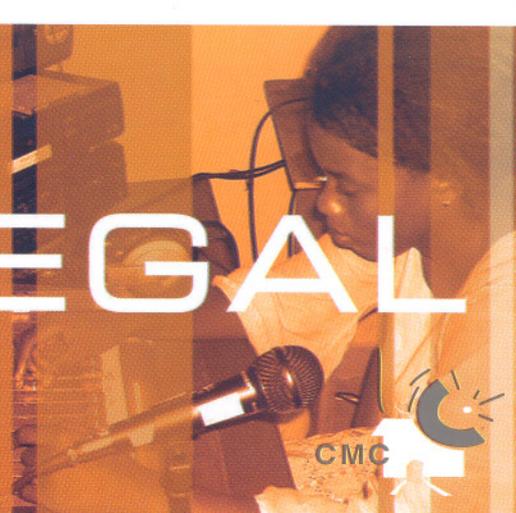


PROJET

CMC SENE GAL

Lettre d'information

N° 002 Janvier 2007



Réduction de la fracture numérique, Pari réussi

Avec la réalisation de 24 Centres Multimédia Communautaires sur les 20 initialement prévus, la formation de plus de 400 personnes, le développement de partenariats aux niveaux national et local, le projet de passage à grande échelle des CMC a largement atteint ses objectifs. Ainsi, le pari est devenu réalité et les engagements pris à Genève en 2003, par le Président de la République du Sénégal, l'Agence suisse pour la coopération et le développement et l'Unesco lors du lancement du Projet de passage à grande échelle des CMC sont traduits en actes concrets dans les villages et les quartiers pauvres des villes.

Grâce au projet CMC, des centaines de milliers de personnes résidant dans des zones rurales isolées disposent désormais de radios communautaires, d'ordinateurs connectés à Internet et d'équipements multimédia. Ainsi, avec le projet CMC, la réduction de la fracture numérique n'est plus seulement un slogan, un objet de plaidoyer. Elle est effective. Elle se construit dans le quotidien d'hommes, de femmes, de jeunes, de personnes handicapées des villages et des zones périurbaines pauvres, pas ou peu instruits, souvent isolés et marginalisés.

La convergence créée entre la radio et les TIC qui sont les deux entités constitutives du CMC, lui confère une dimension particulière dans le champ de la communication pour le développement. Le CMC facilite la prise de parole des populations et leur permet de jouir d'un de leurs droits parmi les plus fondamentaux, le droit à l'expression, est un des fondements des sociétés du savoir.

Aujourd'hui, les CMC qui sont implantés dans les 11 régions du pays, constituent le réseau le plus important de



points d'accès communautaires aux technologies de l'information et de la communication.

Seulement, ce réseau a besoin d'être élargi et consolidé pour constituer un dense maillage qui couvre tout le pays. Trois raisons fondamentales le justifient. La première est l'existence d'une forte demande en CMC que le projet n'a pas pu satisfaire, au moins dans sa première phase. La deuxième est la nécessité de renforcer la production de contenus locaux et de favoriser l'exploitation de toutes les potentialités qu'offrent les outils disponibles au niveau des CMC. Enfin, la troisième raison est liée à l'exigence de développer des moyens et modalités pour assurer la viabilité financière et technique des CMC, gage d'un développement maîtrisé et d'un impact sur le long terme.

Ce sont là des défis qui se posent aussi bien aux parties prenantes du projet de passage à grande échelle des CMC, le gouvernement du Sénégal, la Coopération Suisse, l'Unesco, ainsi qu'aux populations bénéficiaires et à tous les acteurs impliqués dans la réduction de la fracture numérique, mais également des fractures économique, culturelle et de genre.

Fatoumata Sow

Les CMC, un réseau mondial qui a fait ses preuves

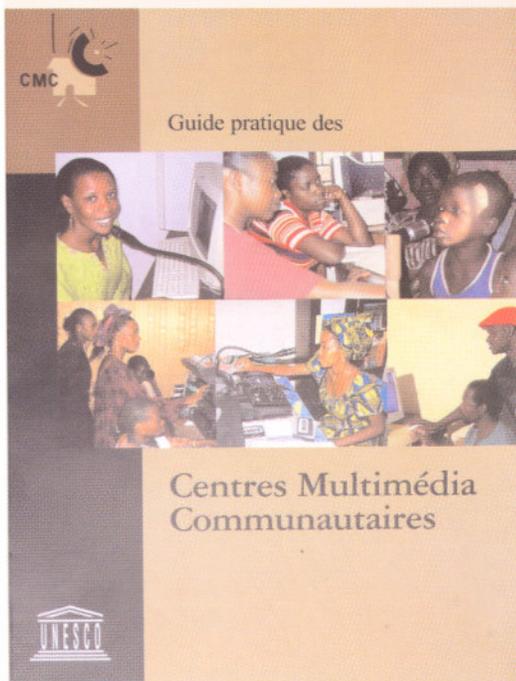
Modèle novateur fondé sur la combinaison des structures de communication communautaires, d'Internet et du multimédia, le CMC s'est rapidement imposé comme une modalité efficace, efficace pour surmonter la faiblesse des infrastructures et des moyens financiers, le fort taux d'analphabétisme afin de permettre aux populations d'accéder aux immenses ressources disponibles à l'échelle mondiale. Lancé d'abord en Asie, le CMC a fait est adopté par de nombreux pays en Afrique, en Amérique Latine, dans les Caraïbes.

Les expériences pilotes menées à travers le monde ont permis de déployer quelques 130 CMC dans plus de vingt pays. En 2005, l'Unesco a fait faire une évaluation des CMC. Celle-ci a été menée par une structure indépendante, l'Institut international du développement durable (IIDD). L'étude a concerné 60 pour cent des CMC à travers le monde et s'est appuyée sur des recherches de terrain : entretiens, questionnaires, enquêtes en ligne, études de cas. L'étude est pour l'heure disponible seulement en langue anglaise. Voici le résumé qui en est fait en français, sur le site web de l'Unesco.

« Les CMC contribuent à l'amélioration de la qualité de vie à travers l'accès à l'information ». Les évaluateurs soulignent la contribution des CMC au développement local (réduction de la pauvreté grâce à l'accès aux connaissances en matière de santé, de gestion des ressources, de pratiques agricoles). Le rapport d'évaluation signale également les problèmes auxquels doivent faire face les CMC, comme l'exploitation stratégique des réseaux de CMC par les fournisseurs de services de développement. De nombreux problèmes sont aussi liés à la pérennisation des installations locales dans les communautés pauvres. Dans la mesure où ce sont des bénévoles qui assurent les formations, la programmation de la radio et d'autres services, les CMC ont des difficultés pour motiver les bénévoles et gérer le renouvellement des équipes. ... Le rapport d'évaluation reconnaît la réussite de l'initiative au fil des années et l'originalité du concept des CMC de l'UNESCO pour offrir une solution permettant de réduire la fracture numérique au sein des communautés marginalisées. »

Le concept CMC

Selon le rapport mondial de l'Unesco de 2005 consacré aux sociétés du savoir, les CMC obéissent à une « une approche globale, qui associe accès, apprentissage, et combinaison des nouvelles et anciennes technologies... relie la radio de proximité locale aux infrastructures du télécentre communautaire : ordinateurs connectés à l'Internet, services d'e-mails, téléphone, fax et photocopies. Il s'agit donc de faire en sorte que les usagers locaux deviennent des utilisateurs habituels des nouvelles technologies, grâce à l'institution d'une nouvelle forme de « transports en commun » : ceux de l'information. Encourager l'appropriation locale des nouvelles technologies, le partage des expériences, l'apprentissage par la pratique, tel est l'objet de l'initiative des CMC qui montre que c'est aussi sur le terrain qu'on peut efficacement contribuer à la réduction de la fracture numérique ».



Résumé du document de projet

Une vision claire, des objectifs ambitieux

Le démarrage du projet au Sénégal a pris la forme d'une étude à l'échelle nationale qui a dressé un état des lieux des TIC et proposé un plan de mise en oeuvre des CMC au Sénégal, comprenant les actions et les projets prioritaires, un tableau de planification, un cadre de gestion et de mise en oeuvre et des propositions de sites pilotes.

En tenant compte de l'étude nationale et du document générique pour les trois pays de l'initiative « CMC à grande échelle » (Mali, Mozambique et Sénégal), le document de projet propose une gouvernance et une organisation institutionnelle, l'identification des parties prenantes, des sites potentiels pour la phase pilote du projet et des activités détaillées ainsi qu'un plan budgétaire pour l'installation de 20 CMC sur deux ans.

Objectif du projet CMC

L'objectif général du projet est de mettre en place un réseau de CMC durable pour renforcer la cohésion et la solidarité communautaire, impulser les activités de développement socio-économique et rendre le potentiel informatif des TIC accessible à tous. A court terme, le projet devait aider à :

- implanter un réseau de Centres Multimédia Communautaires en partant d'expériences communautaires réussies et en priorité dans les zones rurales et périurbaines.
- offrir aux communautés des informations et des services adaptés à leurs besoins.
- créer et échanger des contenus locaux (en ligne, hors ligne, audio, vidéo, électronique, imprimé)

Les parties prenantes du projet identifiées

- La Présidence, avec : l'ARTP (Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes) et l'ADIE (Agence pour l'Informatique de l'Etat).
- Les ministères
- La société civile
- Le secteur privé

L'étude nationale propose une stratégie d'implantation en trois phases pour l'installation de 50 CMC sur trois ans. La stratégie du document de projet s'insère dans cette logique en adaptant ce processus à l'objectif donné de 20 CMC sur 2 ans. Comme l'étude nationale l'indique, toute installation de CMC doit se baser sur les principes suivants :

- l'ancrage communautaire
- l'appropriation par la communauté
- la production de contenus
- le développement de partenariats
- la couverture nationale

Ces éléments ont été éclatés pour servir de base à la mise en place de critères devant guider la sélection des CMC.

L'organisation institutionnelle repose sur un système à trois niveaux :

- Le Comité de pilotage
- Le Comité Technique
- L'équipe de projet

Les résultats attendus

- un réseau durable de 20 CMC fonctionnant avec efficacité, couvrant ses dépenses de fonctionnement
- les communautés se sont



appropriées les CMC et les utilisent pour régler les problèmes auxquels elles sont confrontées

- les compétences et capacités des communautés sont renforcées
- le CMC fournit des informations et des services aux populations, aux services techniques de l'administration, qui à leur tour s'appuie sur le CMC pour leurs activités d'information, de formation et d'éducation et de mobilisation.

Le document de projet aborde aussi les risques auxquels les CMC pourront être confrontés, à savoir, l'accaparement, l'appropriation, la pérennité, l'accès au courant continu à Internet et aux fréquences radio, la bonne gestion et la transparence.

Le partenariat et les synergies sont considérés par le document de projet comme des voies obligées pour asseoir le projet dans le domaine de l'utilisation des TIC pour le développement. Le document recommande la mise en place de partenariats et de synergies.

Le document de projet propose aussi un schéma de suivi incluant le comité de pilotage national et l'équipe de projet, à travers les techniques de recherches, le suivi rapproché, la mise en place d'indicateurs d'évaluation, l'organisation d'un atelier d'évaluation à mi parcours et une évaluation de fin de projet.

Les réalisations du projet

Bilan positif

Deux années après son démarrage en novembre 2004, le projet CMC a atteint et même dépassé son objectif, puisque 24 CMC sur 20 prévus ont été installés.

Pourtant, il n'était pas évident au départ que le pari pouvait être relevé. En effet, le Sénégal n'avait pas eu la chance d'accueillir des CMC pilotes desquels, il était possible d'apprendre, de tirer des leçons et d'avancer plus vite. Le Sénégal a donc littéralement plongé dans le projet de passage à grande échelle, dans un contexte où, les zones rurales souffrent d'un déficit en infrastructures électrique et de télécommunications.

Ces handicaps ont toutefois été pu dépassés grâce à la mobilisation de toutes les parties prenantes du projet : le ministère des postes, des télécommunications et des NTIC, l'Ambassade de Suisse au Sénégal, l'Unesco.

Aujourd'hui, le projet a mis en place 24 CMC, répartis sur toute l'étendue du territoire national. L'option de couvrir les 11 régions du pays entre en droite ligne des indications contenues dans le document de projet et de la volonté de l'Etat du Sénégal de privilégier les zones les plus touchées par la pauvreté. C'est ce qui explique du reste que le projet ait mis l'accent sur les régions de Tambacounda, de Fatick, de Kolda, Matam qui sont celles où l'on enregistre le plus grand nombre de ménages vivant en dessous du seuil de la pauvreté. Ainsi, l'implantation des CMC se présente comme il suit :

- 3 CMC dans chacune des régions de Fatick, Kolda, Matam et Tambacounda.
- 2 CMC dans chacune des régions de Dakar, Kaolack, Louga et Saint-Louis et Thiès.
- 1 CMC dans chacune des régions de Diourbel et Ziguinchor.

Le projet CMC du Sénégal n'a pas choisi la facilité consistant à s'appuyer



principalement sur les radios existantes et les structures TIC communautaires pour la mise en place des CMC. Au contraire, il a décidé d'aller, en priorité vers dans les zones disposant de très peu d'infrastructures, là où les populations étaient le plus marginalisées, oubliées par les systèmes de communication de masse et où l'accès aux TIC était presque inexistant, en dehors du téléphone fixe.

Ainsi, sur les 24 CMC, 7 sont installés dans des zones qui ne sont pas encore totalement électrifiées (Saraya, Ranérou, Thièl, Soucota, Niodior) et qui recevaient difficilement le signal de la RTS, la radio d'Etat, (Saraya et Ranérou).

Grâce au Projet et à la mobilisation de partenaires, 13 CMC, soit 54 %, ont été mis en place, avec la création simultanée de radios et de cyber.

L'intervention du projet a permis l'installation de 15 nouvelles stations de radios communautaires. Les radios des CMC de Vélingara et Guinaw Rails, bien qu'installés par le projet CMC ont été acquis sur les fonds propres de la Sodefitec (Vélingara) et du secteur LBE - Unesco, pour Guinaw Rails. La radio de Diaobé a, elle, été financée par l'UNICEF, bien avant le démarrage du Projet.

Six radios communautaires : Awagna (Ziguinchor), Tim Timol (Matam), Jikké FM (Matam), Xun Pang (Thiès), Pété (Saint-Louis), Jéri FM (Keur Momar Sarr) ont accepté de travailler avec le projet pour devenir des CMC.

Les localités de Guinaw Rails, Sébikhotane (Dakar), commune de Diourbel (Diourbel), commune de Guinguiné (Fatick) qui disposaient de cyber ont vu leurs structures se muer en CMC

Le projet a acheté et installé un total de 20 cybers. Les cyber qui existaient avant la venue du projet CMC, sauf pour Diourbel, ont été renforcés en ordinateurs, photocopieur, imprimante, appareil photo numérique, scanner.

Ainsi, on peut dire que le projet a largement contribué à réduire la fracture numérique puisque les CMC couvrent maintenant des endroits qui étaient totalement dépourvus d'accès sur un rayon qui pouvait aller jusqu'à 70 km.

La diversité des partenaires de terrain

Le projet s'est largement appuyé sur les organisations communautaires de base qui elles mêmes sont porteuses de dynamiques socio économiques et culturelles. C'est ainsi que parmi les organisations partenaires, porteuses des CMC on retrouve des :

Groupements d'intérêt économique : GIE de femmes, d'éleveurs, de pêcheurs, des collectivités locales, des associations, organisations communautaires de base et ONG.

Un comité de gestion de santé, une société privée, un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle, un regroupement de paysans, d'éleveurs, etc.

Les comités de pilotage locaux et l'intercommunalité

Même si tous les CMC, partout, à travers le monde, disposent de comité de pilotage local, la particularité des Comités de pilotage locaux des CMC au Sénégal réside dans le fait que ces comités intègrent outre les représentants de l'organisation partenaire, des représentants des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, de l'administration, des élus de la localités et des collectivités locales situées dans le rayon de couverture de la radio. Ce qui a été considéré comme un élément important pour l'intercommunalité. L'intercommunalité permet aux communes de gérer des activités ou des services publics ou de se regrouper autour d'un projet permettant de favoriser le développement local et de contribuer à la politique d'aménagement du territoire. Ainsi, dans certains CMC, les localités représentées dans le comité de pilotage disposent de temps d'antenne consacré à cette localité. Dans certains cas, les collectivités associées au comité de pilotage apportent une contribution financière pour participer aux frais de fonctionnement.

Un choix technologique performant

Dans le document de projet initial, il était prévu d'équiper les CMC en radio valise d'une puissance de 50 Watt.

Les études techniques, l'analyse de l'expérience en matière de radio au Sénégal et les recherches sur les équipements ont permis à l'équipe du projet de faire un montage financier permettant sur la base d'un léger ajustement du prix de la radio valise d'acquérir un matériel plus puissant, perfectionné, robuste et donc durable. Avec le choix technologique opéré pour les radios des CMC, il devient possible d'atteindre un rayon de couverture de 75 Km, dans certaines localités, ce qui est un avantage considérable en terme d'élargissement du bassin de nombre de personnes touchées. De plus, le matériel acheté

est semi professionnel et est assez largement utilisé au Sénégal, ce qui permet de bénéficier de l'assistance de techniciens qualifiés, en cas de problèmes. Le matériel radio des CMC au Sénégal est composé de :

- 1 émetteur de 250 W, avec une portée pouvant aller jusqu'à 75Km
- 2 dipôles
- 1 table de mixage de 14 pistes
- 1 lecteur double cassette
- 1 lecteur de CD
- 1 insert téléphonique
- 3 microphones avec des pieds de table
- 2 casques
- 2 magnétophones de reportage à cassette
- 1 paire de hauts parleurs amplifiés
- 1 radio de contrôle
- 1 mât d'antenne de 24 m (fabrication locale).
- 1 M audio mobile pre USB

Quant à la partie cyber, on y retrouve les équipements suivants :

- 5 ordinateurs, dont 1 installé au niveau de la radio
- 1 imprimante
- 1 scanner
- 1 téléphone - fax
- 1 appareil photo numérique
- 1 photocopieuse.

A cet équipement classique du CMC, on a ajouté d'autres éléments acquis grâce au financement de l'ARTP.

Il s'agit de :

- 1 téléviseur
- 1 lecteur de DVD
- 1 imprimante couleur

Les services possibles :

- Téléphone, fax
- Scanner
- Photos numériques
- Photopies
- Courrier électronique
- Programmes radio et services annexes
- Radio surf (navigation sur Internet relayée par la radio)
- Internet et ses différentes applications
- Enrich (logiciel de gestion des informations, y compris dans les langues nationales)

- Production multimédia CD ROM, petits films, etc.
- Formation en bureautique et Internet
- Saisie, reprographie, confection de supports divers : journaux, entête, logotypes, etc.
- Assistance secrétariat pour les particuliers et les organisations
- Création de bases de données,
- Etc.

La formation, un des points forts

Le projet a à son actif, la formation de 403 personnes. Trois sessions de formation regroupant des volontaires des 24 CMC ont été organisées, à Dakar, dont une pour la phase 1, en juillet 2005 et les deux autres en août et septembre 2006. Chaque formation a duré 10 jours et a porté sur les thèmes suivants : le concept du CMC, la production radiophonique, l'informatique et Internet, la gestion, la technique radio et la petite maintenance informatique. Les deux dernières formations ont intégré une session sur le maniement et l'entretien de la photocopieuse.

En outre, des formations in situ de 3 et 5 jours ont été organisées sur chacun des sites lors des installations et par la suite, dans le cadre du programme de renforcement des capacités. Ce dernier volet surtout concerné les CMC de la phase 1 et celui de Sébikhotane. Les formations ont porté sur la production radio, l'informatique et le multimédia et la production audionumérique.

A ces sessions tenues à Dakar et dans les régions, il faut ajouter la formation de formateurs sur Unlimited Potential (pack de logiciels de Microsoft) organisée avec l'appui de Microsoft.



Un partenariat varié et riche

Les initiatives prises pour développer le partenariat ont permis d'arriver à deux résultats majeurs : la mobilisation de ressources complémentaires et la signature d'une convention pour l'instauration de tarifs préférentiels pour le téléphone et l'Internet.

S'agissant des ressources financières, l'équipe du projet a pu mobiliser plus de 43 millions, dont les 80% (35.036.349 FCFA) ont été directement versés dans les comptes de l'Unesco Breda. Le reste a été géré par les organismes partenaires qui ont eux-mêmes eu à acheter du matériel, à financer des travaux d'aménagement. Le montant de 43 millions n'intègrent pas les appuis des partenaires tels que la mise à dispositions de camions pour le transport des matériels des CMC (UNICEF et la Direction des Eaux et Forêts, SodefiteX, le ministère de la Culture) et des facilités et appui pour les missions sur les sites (Papel, SodefiteX, UICN).

Le développement du partenariat a eu pour résultat, l'élargissement du réseau des CMC, le renforcement des capacités des volontaires, la dotation des CMC en équipement complémentaires, notamment en groupes électrogènes, matériel multimédias.

A l'heure actuelle, le projet compte parmi ses partenaires : ADIE (Agence pour l'Informatique de l'Etat), ADEN (Appui au Désenclavement Numérique), ARTP (Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes), CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International), CSE (Centre de Suivi Ecologique), Direction des Eaux et Forêts, ENDA (Environnement et Développement du Tiers Monde), Microsoft, OKN (Open Knowledge Network), PAPEL (Programme d'Appui à l'élevage), UICN (Union Mondiale pour la Nature), SODEFITEX (Société de Développement et des Fibres Textiles), SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), World Links Sénégal.



Le représentant de la Suisse et le Ministre Joseph Ndong

Convention SONATEL - MPTNTIC

Le Ministre des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Monsieur Joseph Ndong et le Directeur Général de la Société Nationale des Télécommunications, SONATEL, Monsieur Cheikh Tidiane Mbaye, ont signé le mercredi 6 juin 2006, la Convention portant sur les tarifs préférentiels pour les Centres Multimédia Communautaires, CMC. La cérémonie s'est déroulée en présence de son Excellence Livio Hürzeler, Ambassadeur de Suisse au Sénégal, dont le pays finance le projet de passage à grande échelle des CMC.



Convention ARTP - Unesco

L'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes, ARTP et l'Unesco ont signé, le lundi 17 juillet 2006, un accord de partenariat portant sur un montant total de 17.460.517 F destiné à appuyer le Projet de passage à grande échelle des CMC dans ses volets formation et équipement.

Le financement de l'ARTP permettra d'équiper la partie cyber du CMC de Xun Pang à Ndayanne et de doter les autres CMC d'équipements multimédia complémentaires tels que lecteur de DVD, imprimante couleur et téléviseur.

Focus sur le Comité de Pilotage National

Le comité de pilotage national est l'organe de supervision et d'orientation du projet CMC. Il a pour missions de:

- fournir des orientations stratégiques sur l'ensemble du projet ;
- assurer le suivi de la mise en œuvre de l'implantation des 20 CMC au Sénégal ;
- veiller à l'appropriation de l'initiative par toutes les parties prenantes ;
- mobiliser des fonds pour 30 autres CMC sur 3 ans et négocier des accords préférentiels auprès des fournisseurs de services au nom du réseau des CMC ;

- informer le public sénégalais sur l'initiative des CMC et son évolution.

Le Comité de pilotage a été conçu comme une structure restreinte, mais comprenant les principaux secteurs intéressés par le projet, à savoir les 3 parties prenantes (l'Etat, la Suisse et l'Unesco), le secteur privé et la société civile. Il est ainsi composé :

1. Ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
2. Agence de l'Informatique de l'Etat, ADIE
3. Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes, ARTP
4. Ambassade de Suisse au Sénégal

5. Unesco
6. CONGAD (Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement)
7. Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal.

Depuis le démarrage du projet, le comité de pilotage a eu lieu des 4 réunions : 1 en 2004, 2 en 2005 et 1 en 2006.

Les réunions ont, à chaque fois, été des occasions pour faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution, valider la sélection des sites d'implantation des CMC, à partir des documents préparés par l'équipe de projet et donner des conseils sur la marche à suivre pour une réussite du projet.

Des membres du Comité de pilotage : le ministre des Postes, des télécommunications et des NTIC, le chargé d'affaires de l'Ambassade de Suisse et la conseillère en communication et information de l'Unesco se sont rendus à Khombole, le 19 août 2005 pour visiter le CMC qui y est installé. Cette visite avait permis à la délégation de rencontrer les autorités administratives et le maire de la commune de Khombole, de discuter avec les volontaires du CMC et la population de Khombole venue nombreuse au CMC, malgré une pluie battante. Ainsi, la délégation a pu visiter le cyber et la radio, discuter avec les volontaires sur le fonctionnement du CMC et les services disponibles.

Des interviews faites en direct ont mis fin à la visite, jugée particulièrement importante en ce qu'elle permettait pour la première de voir ce qu'était un CMC, les équipements qui le composent.

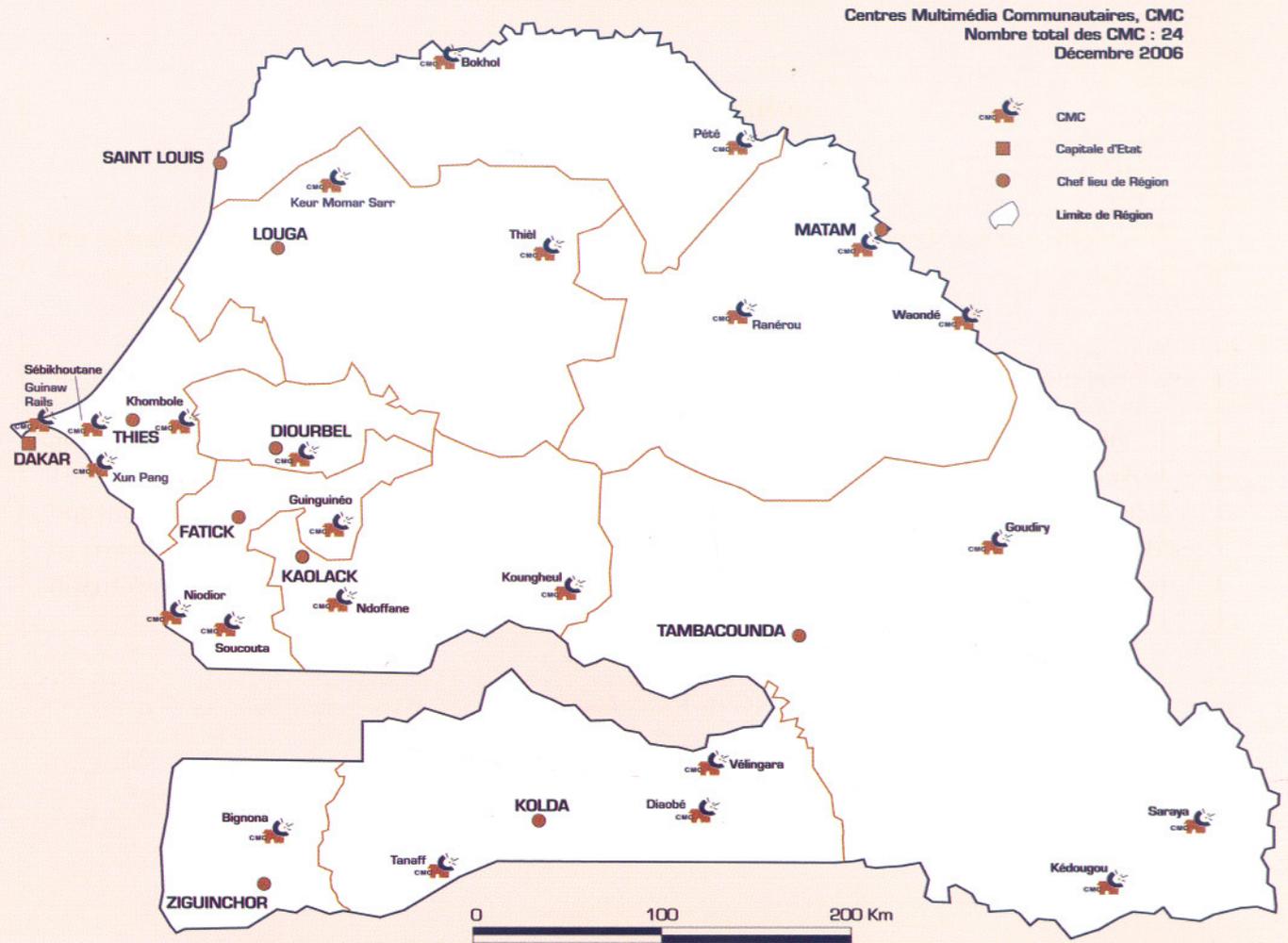


Convention CRDI – Unesco

L'objectif général visé par le programme appuyé par le Centre de Recherche pour le Développement International est de renforcer les capacités des CMC afin qu'ils puissent répondre aux besoins des populations en production de contenus et utilisation des technologies de l'information

pour la génération de revenus. Les activités prévues sont la formation des volontaires (personnel et bénévoles) des CMC, en informatique et production multimédia, en techniques de radiodiffusion et en communication participative pour le développement.

Les Centres Multimédia Communautaires (CMC)



Les CMC en chiffres

- Nombre de CMC installés : **24 sur 20 prévus**
- Nombre de régions couvertes : **11 sur 11**
- Nombre de nouvelles fréquences radio : **12**
- Nombre total de radios achetées et installées : **13**
- Nombre de cyber achetées et installées : **20**
- Nombre de CMC nouvelles créations (radio+cyber) : **13**
- Nombre de personnes formées en radio, TIC et gestion : **403**
- Financement du projet : **1 000 000 F CH**
- Mobilisation financière extra budgétaire au niveau du Sénégal : **42.592.849 FCFA**

Présentation du Sénégal

- Superficie : **196 722 km²**
- Population : **10 564 303 habitants** (2004)
- Taux de scolarisation : **82,5%**
- Taux d'urbanisation : **41%**
- Bande passante Internet : **1,24 Gbit/s**
- Nombre d'abonnés au téléphone mobile (Orange) : **1 757 287** (septembre 2006)
- Nombre d'abonnés au téléphone mobile (Tigo) : **751 906** (juin 2006)
- Nombre d'abonnés au téléphone fixe : **274 054** (septembre 2006)

Comité de Rédaction : Fatoumata Sow Coordinatrice Mame Ndèye Ndiaye Assistante technique
Marie Elisabeth Ndella Ndiaye Assistante administrative

UNESCO BREDIA 12, Avenue Léopold Sédar Senghor - BP 3311 Dakar, Sénégal - Tél. : +221 849 23 23
Site Internet : www.dakar.unesco.org/ntci/ntic_cmc.shtml - Conception et impression : La Rochette